



association
Atelier 960°
Centre International de recherche et développement
des métiers de la fonderie et des arts plastiques

Livret d'accueil stagiaire

Nom

Prénom

.....



Chemin de saint raffel 81300 Labessière-Candeil
Tél +33 (0)7 60 02 79 79 Mail asso960@gmail.com
Siret/APE : 75392780500030 / 9003B
www.atelier960.fr

Ce livret de formation a été mis en place pour vous guider et vous accompagner tout au long de votre formation.

Vous y trouverez des informations pratiques tels que les grandes étapes de votre formation, la présentation du centre de formation Atelier 960 et de votre formateur Laurent Inquimbert, quelques règles de sécurité.

L'association Atelier 960 a proposé jusqu'en 2020 ses formations au sein d'un atelier de fonderie d'art et de sculpture en activité depuis 1998, l'Atelier 960 à Carcès. Depuis peu, l'association a déménagé son siège et ses activités dans le Tarn.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AUX FORMATIONS DIPLOMANTES/CERTIFIANTES

PREREQUIS

Niveau V-, avoir une expérience en atelier

TARIFS

Sur devis, CGV accessible sur demande

Modalités d'accès à la formation : Entretien téléphonique ou en présentiel, selon la formation test en atelier et mise en situation

Délai d'accès à la formation : Entre 1 à 6 mois

MODALITE D'EVALUATION

Evaluation continue.

Point en milieu de formation, pièce d'école selon la formation et dossier technique éventuel.

ACCESSIBILITE aux personnes en situation de handicap

Fiche synthèse d'accessibilité de l'établissement sur demande (mail, téléphone ou directement sur place),

Plus d'informations relatives aux formations également sur demande

A ce jour, une cinquantaine de stagiaires ont été formés. l'Association 960 et Laurent Inquimbert, Un des Meilleurs Ouvriers de France en fonderie d'art cire perdue, ont conduit le centre de formation à un taux de réussite de 100% au C.A.P mouleur noyateur bronze et cuivre cire perdue, et au CQPM opérateur fonderie cire perdue.

Le centre de formation dispense des formations courtes et longues, certifiantes et diplômantes.

Parmi celles-ci :

Mouleur noyateur bronze et cuivre option cire perdue (C.A.P. métier d'art)

CQPM (Certificat de qualification paritaire de la métallurgie) Opérateur fonderie cire perdue => ce CQPM a disparu.

CCPM Fusion

CCPM Fonderie cire perdue

Brevet de Fondateur d'Art

Stages spécialisés

- fonderie d'art cire perdue

- Moulage d'art

- Technique ERM

- Sculptures et techniques associées

- Microfonderie bijouterie

- Fonderie sable silico-argileux

- Fonderie de cloche

- Produits chimiques et patines

- ...

Le règlement intérieur

Vous êtes tenu de prendre connaissance du règlement intérieur qui vous est remis dès votre entrée en formation et qui est à disposition sur le site internet de l'association. Vous pouvez également le demander par mail à asso960@gmail.com

La sécurité

Il incombe à chaque stagiaire de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa sécurité et de sa santé ainsi que de celles des autres personnes concernées du fait de ses actes ou de ses omissions lors de sa formation.

Les équipements de protection individuels

Ils sont obligatoires, vous devez les porter à chaque fois que votre formateur vous l'indique.

- > En cas d'incendie ou d'accident, merci d'indiquer les personnes à prévenir et les informations à fournir
 - > Plusieurs documents sont à votre disposition sur demande pour vous informer : statuts associatifs, bibliothèque, règlement intérieur, référentiels et plans de formations, archives fonderie,...
 - > L'association Atelier 960 est locataire de son siège avec d'autres professionnels du métier. Il est important de respecter les règles de sécurité et de rangement de ceux-ci, afin d'assurer au mieux l'organisation de l'atelier.
- Les parties communes aux plasticiens de l'atelier sont respectées et entretenues par la totalité de l'équipe en présence.
- > Un espace cuisine, des sanitaires et un espace repos sont à votre disposition. Vous y trouverez tout le nécessaire pour y cuisiner (vaisselle, gazinière, frigo,...).
 - > A l'exception des formations courtes spécialisées pouvant être organisées sur certains week-end, les horaires de formations sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.
 - > L'entrée en stage constitue un contrat moral nécessitant un engagement professionnel sérieux du stagiaire.
 - > Chaque stagiaire en formation se doit de constituer sa caisse à outils avant le stage en entreprise.
 - > Evaluation, suivi, certifications : Le responsable de votre formation remplit en fin de stage une fiche d'évaluation. Cette attestation est obligatoire

et permet de valider votre activité réelle durant la formation. Tous les examens se font en atelier ou en entreprise, sous l'oeil d'un jury qualifié. Dans le cadre des passages des certifications émanants de l'UIMM, l'association Atelier 960 est labellisé CertiMétal.

> Absences : toute absence doit être justifiée. Quelle qu'en soit la cause, vous devez en informer votre formateur.

> Votre interlocuteur : Laurent Inquimbert - directeur pédagogique. Les membres du bureau sont également joignable par mail à l'adresse mail de l'association

> En cas de difficulté ou de réclamations, vous pouvez directement en informer le directeur pédagogique. Il vous est également proposé le cheminement suivant :

Le premier jour de votre entrée en formation a lieu l'élection d'un délégué des stagiaires (dans le cas d'une formation de plus de 3 mois et d'un nombre de stagiaire de plus de 2 personnes). Ce dernier a pour fonction de communiquer les problèmes éventuels ou toute information pertinente, au nom des stagiaires, permettant le bon déroulement de la formation et dans les conditions les meilleures possibles.

En cas de difficultés en cours de formation qui n'auraient pas pu être résolue, le stagiaire peut choisir d'en référer au délégué qui suivra la procédure suivante, ou bien d'initier les démarches suivantes en son nom propre :

- Envoi de la réclamation ou des difficultés aux membres du bureau (par mail, par téléphone ou par courrier) :

Anne Vanheesbeke – Présidente – 06 51 21 51 72 – asso960@gmail.com

Steven Jeandonnet Savy – Secrétaire – 06 61 49 07 00 – asso960@gmail.com

Association Atelier 960, Chemin de saint raffel 81300 Labessière-Candeil

- Après réception de la demande, celle-ci est transmise à l'ensemble des membres du bureau. Celui-ci procèdera à un échange avec le directeur pédagogique afin d'envisager un perfectionnement

- Enfin, une convocation sera envoyé par le bureau pour un rendez-vous commun permettant d'apporter des solutions aux difficultés rencontrée. Seront présents à cet échange : un ou plusieurs membre(s) du bureau, le directeur pédagogique, le délégué des stagiaires (le cas échéant) et le stagiaire, voir si ce dernier le souhaite, avec un accompagnant.

- A l'issue de cet entretien, nous espérons qu'une solution aura pu être trouvée pour chacun. Dans tous les cas, une note de difficultés sera rédigée, compte-rendu de l'entretien mené et des solutions apportées.

Cette note sera cosignée par le directeur pédagogique, le stagiaire, le délégué des stagiaires (le cas échéant) et le président de l'association.

-Elle sera ensuite enregistrée dans le recueil de notes de difficultés.

N° DIRECCTE 76810170481

RENSEIGNEMENTS

Association Atelier 960

+33 (0)7 60 02 79 79

asso960@gmail.com

<http://www.atelier960.fr>

*Chemin de saint raffel
81300 Labessière-Candeil*

*Siret 75392780500030
APE 9003B*

*Présidence : Anne Vanheesbeke
Directeur pédagogique : Laurent Inquimbert*

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La fiche synthèse d'accessibilité de l'établissement est disponible directement sur le lieu de formation. Elle l'est également sur demande au directeur pédagogique ou par mail. Un personne référente peut vous renseigner et vous accompagner notamment auprès des organismes Agefiph, et Fiphfp

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

